

Monsieur le Maire de Toulouse,
Monsieur le Président du Conseil Régional,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, les élus,
Mesdames, Messieurs les présidents, et représentants d'associations,
Chers amis, chaleureusement rassemblés en ce 10 mai 2014.

«QUI SOMMES-NOUS ?»,

Pour honorer le souvenir des esclaves pour la neuvième fois consécutive depuis 2005 et commémorer le 172ème anniversaire de la meurtrissure que fut l'Esclavage dans l'Histoire de l'Humanité.

Ce 10 mai 2014 est également synonyme du quatorzième anniversaire unanime par le parlement de la loi initiée par la Députée Guyanaise Christiane Taubira, reconnaissant la traite négrière et l'esclavage comme crime contre l'Humanité.

En effet, durant plus de 2 siècles, des hommes, des femmes, des enfants ont été selon des manières violentes et brutales, arrachés à leurs terres natales. Ces millions de personnes ont été convoyés enchaînés à fond de cales dans les bateaux cyniquement appelés «négriers» dans des conditions inhumaines, souvent au péril de leur vie et dès que débarqués, vendus aux enchères sur des places publiques, comme des marchandises, des biens meubles.

Déportés, ils sont devenus des esclaves et ont été forcés de travailler dans les champs de canne à sucre, de coton, les maisons, les plantations du nouveau Monde, lorsqu'ils n'étaient pas réduits en esclaves sexuels.

Durant plus de 4 siècles, ces opprimés ont subi de nombreux sévices, infligés par leurs maîtres de manière directe ou indirecte, dont le marquage de la fleur de lys pour les «marrons» au fer rouge ou les 29 coups de fouet, qui servaient à dégrader corporellement mais aussi moralement comme pour décourager toute nouvelle aventure « d'escapade ». La méchanceté poussée à son paroxysme, les sillons des coups de fouet étaient engraisés après chaque coup, accompagnés de la saumure.

Et tout aussi fréquemment, il arrivait qu'une femme ou un enfant rende l'âme en pleine sentence, sous les coups, avant même d'avoir atteint le nombre fatal de 29 battements, qui étaient alors infligés par le Commandeur qui faisait office de bourreau.

Rappelons que le Commandeur était lui aussi un esclave et qu'il s'agissait parfois soit du père, du frère, du fils ou de l'époux de la victime qu'il devrait châtier, corriger sous les ordres du chef, le maître de la plantation et sa filiation. Ce sont ces images qui sont représentées dans la mémoire collective (livres scolaires) comme pour dédouaner les vrais responsables de telles atrocités, dont les infanticides étaient incluses.

Chers amis, rendons hommage à ces hommes, femmes, et enfants, ces combattants, ces courageux résistants, trop souvent oubliés de l'Histoire, qui se sont battus pour leur **LIBERTÉ**, notre **LIBERTÉ**. Grâce à leurs sacrifices, leur bravoure, je peux aujourd'hui m'exprimer au nom du Collectif 161, organisateur de cette commémoration 2014.

CES SANS-DROITS ONT ETE ACTEURS DE LEUR LIBERATION ... Car la liberté s'arrache, elle ne s'octroie pas.

Voilà en partie, ce qu'était être esclaves issus de la traite transatlantique et de l'Océan Indien !!!

Je vous remercie.